

FCP SALAMETT CAP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « ARAB FINANCIAL CONSULTANTS », nous avons procédé à l'audit des états financiers du Fonds Commun de Placements « FCP SALAMETT CAP » comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2016. Ces états financiers présentent :

-Un Actif net s'élevant à	51 505 179,486 TND
-Un Résultat d'exploitation s'élevant à	1 783 371,736 TND
-Un Résultat net de	1 929 628,232 TND

Responsabilité de la direction relative aux états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en la matière. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annexés à notre présent rapport sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds Commun de Placements « FCP SALAMETT CAP » au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Informations et vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévus par l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers, des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2016.

Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers et nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que le système de contrôle interne présente des insuffisances majeures.

Tunis, le 21 mars 2017 :

Le Commissaire aux Comptes :

Cabinet Zahaf & Associés

Mohamed TRIKI

BILAN
ARRETE AU 31/12/2016
(Exprimé en dinars)

<u>ACTIF</u>	31/12/2016	31/12/2015
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	39 829 123,211	19 095 622,653
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	2 521 830,849	1 714 167,485
b- Obligations et valeurs assimilées	37 307 292,362	17 381 455,168
c- Autres valeurs	-	-
AC2- Placements monétaires et disponibilités	11 636 787,457	15 249 750,630
a- Placements monétaires	1 973 582,509	6 443 704,587
b- Disponibilités	9 663 204,948	8 806 046,043
AC3- Créances d'exploitation	69 508,604	-
TOTAL ACTIF	51 535 419,272	34 345 373,283
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	19 720,812	42 253,314
PA2- Autres créditeurs divers	10 518,974	8 881,207
TOTAL PASSIF	30 239,786	51 134,521
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	49 599 785,264	33 083 367,283
CP2- Sommes distribuables		
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	-	-
b- Sommes distribuables de l'exercice	1 905 394,222	1 210 871,479
ACTIF NET	51 505 179,486	34 294 238,762
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	51 535 419,272	34 345 373,283

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2016
(Exprimé en dinars)

	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	1 900 048,204	859 817,812
a- Dividendes	96 882,920	16 040,750
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	1 803 165,284	843 777,062
PR 2- Revenus des placements monétaires	386 113,406	813 090,679
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	2 286 161,610	1 672 908,491
CH 1- Charges de gestion des placements	455 394,477	349 112,564
REVENU NET DES PLACEMENTS	1 830 767,133	1 323 795,927
CH 2- Autres charges	47 395,397	36 125,413
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 783 371,736	1 287 670,514
Régularisations du résultat d'exploitation	122 022,486	-76 799,035
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	1 905 394,222	1 210 871,479
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-122 022,486	76 799,035
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	102 642,650	65 083,867
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	43 613,846	100 068,688
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 929 628,232	1 452 823,069

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

ARRETE AU 31/12/2016

(Exprimé en dinars)

	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Résultat d 'Exploitation	1 783 371,736	1 287 670,514
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	102 642,650	65 083,867
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	43 613,846	100 068,688
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
_ Capital	45 082 319,538	48 535 116,731
_ Régularisation des sommes non distribuables	145 040,828	54 830,812
_ Régularisation des sommes distribuables	901 942,226	730 750,469
b- Rachats		
_ Capital	-29 961 780,749	-30 211 083,298
_ Régularisation des sommes non distribuables	-106 289,611	-91 855,838
_ Régularisation des sommes distribuables	-779 919,740	-807 549,504
VARIATION DE L'ACTIF NET	17 210 940,724	19 663 032,441
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	34 294 238,762	14 631 206,321
b- en fin d'exercice	51 505 179,486	34 294 238,762
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	2 439 074	1 082 905
b- en fin d'exercice	3 515 891	2 439 074
VALEUR LIQUIDATIVE	14,649	14,060
AN6- TAUX DE RENDEMENT	4,19%	4,06%

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE 2016

I. PRESENTATION GENERALE DU FCP SALAMETT CAP

Le « **Fonds commun de placement SALAMETT CAP** » en abrégé « **FCP SALAMETT CAP** » de catégorie **Obligataire**, régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, a obtenu l'agrément du CMF N°21-2006 en date du 24 Mai 2006.

Le Fonds a pour objet unique la constitution et la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Conformément à l'article 12 du code des OPC, le fonds a été constitué pour un capital de 100.000 Dinars divisé en 10 000 parts de 10 Dinars chacune souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers du fonds ont été arrêtés au 31 décembre 2016 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers du fonds, présentés en dinars tunisiens, ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation.

IV. LES BASES DE MESURE

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésor, et en titre de FCC, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon.

2. Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées du fonds.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 décembre 2016, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3. Evaluation des autres placements

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition

4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

V. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1- Portefeuille titres

a. Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Désignation des Titres	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% de l'Actif Net
<u>Titres OPCVM</u>				
FCP Salamett Plus	57 500	596 735,000	609 385,000	1,18%
FCP Capitalisation et Garantie	300	421 791,943	464 037,600	0,90%
SANADTT SICAV	13 350	1 430 067,234	1 448 408,249	2,81%
Total		2 448 594,177	2 521 830,849	4,90%

b. Obligations et valeurs assimilées

Désignation des Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% de l'Actif Net
Les obligations de sociétés	18 603 195,000	19 059 559,403	37,01%
Les parts en fonds communs de créances	83 246,250	83 765,579	0,16%
Emprunts d'État	17 537 257,790	18 163 967,380	35,27%
Total	36 223 699,040	37 307 292,362	72,43%

b.1 Les obligations de sociétés

Obligations des sociétés	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% de L'actif Net
Amen Bank SUB 2008 B	10 000	600 000,000	620 712,329	1,21%
Amen Bank SUB 2009	3 000	159 945,000	161 607,972	0,31%
Amen Bank SUB 2016-1	5 000	500 000,000	503 324,932	0,98%
ATB 2007/ 1 CATEG D	2 500	160 000,000	164 843,061	0,32%
ATB SUB 2009	15 000	562 500,000	576 428,721	1,12%
ATL SUB 2008	3 000	120 000,000	122 430,247	0,24%
ATL 2014/3	4 000	320 000,000	337 382,820	0,66%
ATL 2015-1	17 000	1 700 000,000	1 750 308,822	3,40%
ATL 2015-2 A	5 000	500 000,000	525 491,803	1,02%
ATL 2015-2 C	5 000	500 000,000	526 341,530	1,02%
ATL 2016-1 A	750	75 000,000	77 317,808	0,15%
ATL 2017-1 C	10 000	1 000 000,000	1 000 854,795	1,94%
ATTIJARI LEAS 2014	2 320	232 000,000	232 236,449	0,45%
ATTIJARI BANK SUB 15	30 000	3 000 000,000	3 031 068,493	5,88%
BH SUB 2015	5 000	400 000,000	414 078,247	0,80%
BTE 2009	2 500	75 000,000	75 932,055	0,15%
BTE 2011	1 000	60 000,000	62 379,702	0,12%
BTK 2014-1	2 500	150 000,000	150 410,795	0,29%
CHO 2009	3 000	112 500,000	113 056,538	0,22%
CHO COMPANY 2009	2 000	75 000,000	75 008,628	0,15%
CIL SUB 2008	3 000	180 000,000	190 040,656	0,37%
CIL 2015/1	5 000	400 000,000	413 413,699	0,80%
CIL 2015/2	10 000	800 000,000	808 450,630	1,57%
CIL 2016/1	10 000	1 000 000,000	1 037 808,219	2,01%
Hannibal Lease 2012/1	5 000	100 000,000	101 301,162	0,20%
Hannibal Lease 2014/1	3 000	180 000,000	181 901,392	0,35%
Hannibal Lease 2015/1	10 000	1 000 000,000	1 006 422,795	1,95%
Hannibal Lease 2015/2	5 000	500 000,000	524 001,644	1,02%
Hannibal Lease 2016/2	5 000	500 000,000	502 850,411	0,98%
STB 2008/1 CAT D	10 000	680 000,000	701 514,365	1,36%
STB 2008/2 6.5%	5 000	281 250,000	293 956,967	0,57%
UIB 2009/1	5 000	325 000,000	332 000,767	0,64%
UIB SUB 2015	15 000	1 200 000,000	1 238 342,137	2,40%
UNIFACTOR 2013	1 500	60 000,000	60 649,211	0,12%
UNIFACTOR 2015	10 000	1 000 000,000	1 045 878,448	2,03%
UNIFACTOR 2015	950	95 000,000	99 811,153	0,19%
Total		18 603 195,000	19 059 559,403	37,01%

b.2 Les parts en fonds communs de créances

Fonds communs de créances	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% de l'actif net
FCC BIAT Credim2 PP3	150	83 246,250	83 765,579	0,16%
Total		83 246,250	83 765,579	0,16%

b.3 Emprunts d'État

Emprunts d'État	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% de l'actif net
Emprunt National Catégorie C	1 000	100 000,000	102 713,973	0,20%
BTA 5,75% janvier 2021	7 000	6 859 166,840	7 171 462,730	13,92%
BTA 6% avril 2023	4 000	3 894 582,960	4 032 928,165	7,83%
BTA 6,3%octobre 2026	3 500	3 395 186,795	3 433 366,522	6,67%
BTA 6,7% avril 2028	4 500	3 288 321,195	3 423 495,990	6,65%
Total		17 537 257,790	18 163 967,380	35,27%

Les mouvements du portefeuille-titres du FCP SALAMETT CAP :

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le portefeuille-titres du FCP SALAMETT CAP, se détaillent comme suit :

	coût d'acquisition	intérêts courus	Plus ou moins-value latentes	Valeur au 31/12	Plus ou moins-value réalisées
Solde au 31-12-2015	18 705 919,223	342 017,651	47 685,779	19 095 622,653	
<u>Acquisition de l'exercice</u>					
Emprunts de sociétés	3 670 000,000			3 670 000,000	
Emprunts d'Etat	27 118 950,000			27 118 950,000	
Titres OPCVM	4 859 048,758			4 859 048,758	
<u>Remboursement et Cession de l'exercice</u>					
Cession Emprunts de sociétés et titres FCC					
Cession Emprunts d'état	-9 758 784,000			-9 758 784,000	49 408,850
Remboursement Emprunts de sociétés et titres FCC	-1 922 996,300			-1 922 996,300	
Remboursement Emprunts d'Etat					
Cession titres OPCVM	-4 076 936,254			-4 076 936,254	-5 795,004
Décote /surcote Emprunt d'Etat	77 091,790			77 091,790	
Variation des intérêts courus		741 575,670		741 575,670	
Variation des plus ou moins-values latentes			25 550,894*	25 550,860	
Solde au 31-12-2016	38 672 293,218	1 083 593,321	73 236,672	39 829 123,211	43 613,846

* Hors décote /surcote Emprunts d'Etat

AC2- les placements monétaires et disponibilités

a. Les placements monétaires

Certificats de dépôts	Emetteur	Durée en jours	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% de l'actif net
Certificat de dépôt 07/04/17 6,3%	BTE	100	10	1 972 481,780	1 973 582,509	3,83%
Total				1 972 481,780	1 973 582,509	3,83%

b. Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2016, à **9 663 204,948 Dinars** et représentant les avoirs en banque et la rémunération revenant au compte bancaire.

AC3- Créances d'exploitation

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Retenue à la source achat BTA	40 308,604	0,000
Titres de créance échus "annuité CHO Company 2009"	29 200,000	0,000
Total	69 508,604	0,000

PA1- Opérateurs créditeurs

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Rémunération à payer au gestionnaire	11 460,812	33 993,314
Rémunération à payer au dépositaire	8 260,000	8 260,000
Total	19 720,812	42 253,314

PA2- Autres créditeurs divers

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Redevance CMF	4 391,804	3 600,813
Retenue à la source	6 127,170	5 280,394
Total	10 518,974	8 881,207

CP1- Capital

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>Capital initial</u>		
Montant	33 083 367,283	14 147 345,028
Nombre de titres	2 439 074	1 082 905
Nombre de porteurs de parts	2	2
<u>Souscriptions réalisées</u>		
Montant	45 082 319,538	48 535 116,731
Nombre de titres émis	3 208 739	3 592 154
<u>Rachats effectués</u>		
Montant	29 961 780,749	30 211 083,298
Nombre de titres rachetés	2 131 922	2 235 985
<u>Autres effets s/capital</u>		
Somme distribuable de l'exercice antérieur ⁽¹⁾	1 210 871,479	483 861,293
Régularisation des sommes non distribuables	38 751,217	-37 025,026
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	43 613,846	100 068,688
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	102 642,650	65 083,867
<u>Capital</u>		
Montant	49 599 785,264	33 083 367,283
Nombre de titres	3 515 891	2 439 074
Nombre de porteurs de parts	30	2

⁽¹⁾ Conformément à l'article 17 du prospectus du fonds « FCP Salamett Cap », les sommes distribuables de l'exercice 2015 ont été intégralement capitalisées.

CP2- Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat des parts.

Le solde de ce poste au 31.12.2016 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de l'exercice	1 783 371,736
- Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	122 022,486
SOMMES DISTRIBUABLES	1 905 394,222

PR1- Les revenus du portefeuille-titres

<u>Désignation</u>	<u>Du 01/01/2016</u>	<u>Du 01/01/2015</u>
	<u>Au 31/12/2016</u>	<u>Au 31/12/2015</u>
Revenus des titres OPCVM	96 882,920	16 040,750
Revenus des emprunts d'Etat	749 504,031	294 257,905
Revenus des obligations et titres FCC	1 053 661,253	549 519,157
Total	1 900 048,204	859 817,812

PR2- Les revenus des placements monétaires

<u>Désignation</u>	<u>Du 01/01/2016</u>	<u>Du 01/01/2015</u>
	<u>Au 31/12/2016</u>	<u>Au 31/12/2015</u>
Revenus des certificats de dépôt	223 098,778	547 269,819
Revenus des billets de trésorerie	59 387,615	115 328,780
Revenus des placements à terme	0,000	10 651,802
Intérêts des comptes de dépôt	103 627,013	139 840,278
Total	386 113,406	813 090,679

CH1- Les charges de gestion des placements

Désignation	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Rémunération du gestionnaire	447 134,477	340 852,564
Rémunération du dépositaire	8 260,000	8 260,000
Total	455 394,477	349 112,564

CH2- Les autres charges d'exploitation

Désignation	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Redevance CMF	47 363,437	36 105,253
Charges Diverses	31,960	20,160
TOTAL	47 395,397	36 125,413

VI. AUTRES INFORMATIONS

VI-1 Données par part

	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012
· Revenus des placements	0,650	0,686	0,424	0,709	0,539
· Charges de gestion des placements	-0,129	-0,143	-0,097	-0,163	-0,134
· Revenu net des placements	0,521	0,543	0,327	0,547	0,405
· Autres charges d'exploitation	-0,013	-0,015	-0,009	-0,016	-0,014
· Résultat d'exploitation	0,508	0,528	0,318	0,530	0,392
· Régularisation du résultat d'exploitation	0,035	-0,031	0,129	-0,110	-0,027
· Sommes distribuables de l'exercice	0,543	0,496	0,447	0,420	0,365
· Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,035	0,031	-0,129	0,110	0,027
· Variation des plus ou moins-values potentielles sur Titres	0,029	0,027	0,017	0,010	-0,002
· Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,012	0,041	0,000	0,000	0,007
· Plus ou moins-values sur titres	0,042	0,068	0,017	0,010	0,005
Résultat net de l'exercice	0,549	0,595	0,335	0,540	0,396
· Résultat non distribuable de l'exercice	0,042	0,068	0,017	0,010	0,005
· régularisation du résultat non distribuable	0,011	-0,015	0,007	-0,002	0,000
· Sommes non distribuables de l'exercice	0,053	0,053	0,024	0,008	0,005
Nombre de parts	3 515 891	2 439 074	1 082 905	863 680	1 256 776
Valeur liquidative	14,649	14,06	13,511	13,04	12,613

VI-2 Ratios de gestion des placements

	31.12.16	31.12.15	31.12.14	31.12.13	31.12.12
• Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,97%	0,97%	1,03%	1,01%	0,99%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,79%	3,56%	3,37%	3,27%	2,90%
• Actif net moyen	47107062,765	36145452,148	10216092,844	13988534,903	16967874,511

VI-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion du fonds est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,8% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.

La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1% HT calculé sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de 8 260 Dinars TTC.